

COMMUNE D'AINGERAY



COMPTE RENDU REUNION DU CCAS Samedi 22 mai 2021

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 6
Nombre de membres votants : 7
Suffrages exprimés : 7

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mai à dix heures et trente minutes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Aingeray se sont réunis à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Mme FRAULOB Odile, Convocation adressée le 11/05/2021.

Etaient présent(e)s : Mme DEMARQUE Sabrina ; Mme FRAULOB Odile ; Mme GREINER Roselyne ; Mme RONVAL Alexandra ; Mme TRESORIER Marie-José ; Mme RAGON Jacqueline

Etaient absent(e)s : Mme CORDARY Caroline ;

Etaient excusé(e)s : M. MORET Damien ; Mme THOUVENOT Nathalie

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration: Mme JEZEQUEL Valérie à donné procuration à Mme GREINER Roselyne

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Mme GREINER Roselyne ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

1. Approbation du compte administratif 2020
2. Approbation du Compte de gestion 2020
3. Approbation de l'affectation du résultat
4. Approbation du budget primitif 2021
5. DIVERS

La séance est ouverte à 10h30.

01 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Madame FRAULOB présente aux membres présents les dépenses et recettes réalisées en 2020.

DEPENSES			
Articles	Désignation	Budgétisé	Réalisé
6232	Fêtes et cérémonies	2 188.13 €	1 380.00€
6561	Secours d'urgence	500.00 €	0.00 €
TOTAL			1380.00 €

RECETTES			
Articles	Désignation	Budgétisé	Réalisé
7474	Subvention Commune	1 000.00 €	1 000.00 €
758	Produits divers	150.00 €	175.00 €
7713	Libéralités reçues	0.00 €	40.00 €
002	Report excédent	1 538.13 €	0.00 €
TOTAL			1 215.00 €

Après en avoir délibéré les membres **APPROUVENT** à l'unanimité le compte administratif du **CCAS 2020**.

02 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Madame FRAULOB informe les conseillers présents que les dépenses/recettes communales réalisés en 2020 correspondent aux dépenses/recettes enregistrées par la Trésorerie.

Après en avoir délibéré, les membres du **CCAS APPROUVENT** à l'unanimité le compte de **gestion 2020**

3- APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le compte de gestion fait apparaître :

- Déficit de fonctionnement 2020 de 165.00 €
- Un excédent de fonctionnement 2019 de 1 538.13 €
- **SOIT UN EXCEDENT CUMULE DE 1 373.13 € (compte R002)**

4- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Dépenses			Recettes		
Articles	Désignation	Proposition	Articles	Désignation	Proposition
6232	Fêtes et cérémonies	2 073.13€	R002	Excédent reporté	1 373.13 €
6238	Divers	600.00€	7474	Subvention communale	1 800.00 €
6561	Secours d'urgence	500.00 €			
TOTAL		3 173.13 €	TOTAL		3 173.13 €

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS APPROUVENT à l'unanimité le budget primitif 2021

06- DIVERS

- ✚ **Repas des aînés** : Vu le contexte de crise sanitaire, le repas des aînés 2021 (généralement prévue en mars/avril) n'a pas eu lieu. Il est donc proposé de le reporter en septembre 2021 (le samedi 11 ou 18), au golf d'Aingeray selon l'évolution de la situation sanitaire
Madame FRAULOB s'engage à prendre contact auprès du restaurant du Golf afin de déterminer avec eux si cela est possible.
- ✚ **Goûter des anciens avec remise des colis** : A revoir selon l'évolution de la situation sanitaire.
- ✚ **Projet atelier bien être** : Une habitante du village se propose d'animer un atelier destiné aux personnes de 60 ans et +.
Un sondage sera réalisé via mail à la population, avant de pousser l'étude plus loin.

FIN DE SEANCE : 11h30

Le Maire,
André FONTAINE



